L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 27 numéro 17, 27 avril 2012



Plus d'une soixantaine de jeunes de l'école Boréale ont formé les continents, les océans, les pôles et le soleil, lors du Jour de la Terre le 22 avril. (Photo : Virginie Bouchard)

Charte canadienne des droits et libertés

La gestion scolaire par les francophones en dépend

Pascale Castonguay

OTTAWA — Afin de souligner les 30 ans de la *Charte canadienne des droits et libertés* et du rapatriement de la *Constitution canadienne*, de nombreux juristes se sont rassemblés les 17 et 18 avril pour évaluer la portée de ces documents dans la vie des Canadiens.

Ils ont entre autres réfléchi aux retombées de l'article 23 de la *Charte*, qui relève du droit à l'instruction dans la langue de la minorité. En fait, si aucune province ne voulait de cet article jusqu'en 1982, au moment de la signature de la *Constitution*, plusieurs d'entre elles ont depuis ce jour fait des avancées importantes quant à la mise en œuvre de ce dernier.

Même que le professeur de l'Université d'Ottawa, Pierre Foucher, désigne cet article comme « celui qui a le plus profondément changé la face du Canada (...). En 1981, il y avait des commissions scolaires francophones au Nouveau-Brunswick seulement. Aujourd'hui, 30 ans plus tard, il y a 31 commissions scolaires, plus de 600 écoles de langue française, plus de 150 000 élèves qui étudient en français langue maternelle, il y a des sections de langue française dans les ministères de l'éducation, il y a des programmes de langue française partout. Nous sommes maintenant des experts sur l'éducation linguistique, nous sommes les meilleurs au monde parce qu'on a dû faire nos preuves devant les tribunaux », énumère-t-il.

Pour ce dernier, l'article 23 a clairement contribué à la transmission du français. « Les jeunes qui sont arrivés sur le marché du travail ont été scolarisés en français et sont aujourd'hui des ayants droit qui vont avoir des enfants et qui vont les inscrire à l'école de langue française, affirme-t-il. On a fait de la construction identitaire auprès de ces jeunes-là, de sorte qu'ils ont une conscience de leur francophonie qui est plus affirmée que celle de leurs parents et bien de ces gens-là vont avoir de l'influence dans la société et au gouvernement. »

C'est sans hésitation que M. Foucher pointe la gestion scolaire comme étant le plus grand acquis des 30 premières années de la *Charte*. « Tout passe par la gestion scolaire, même pour l'admission des personnes qui ne sont pas des ayants droit et du financement. Cela a été la grande victoire. »

Le professeur adjoint à l'Université d'Ottawa, Mark Power, abonde dans le même sens. « Le *statu quo* a définitivement changé. » Même que selon lui, la portée de l'article 23 ne se limite pas qu'à l'éducation. « L'article 23 peut servir d'engrais dans des domaines non scolaires pour la transmission et la protection de la langue française. Je trouve intéressant cet aspect d'encourager les francophones à s'épanouir à des niveaux non scolaires », poursuit-il.

Aujourd'hui et demain

À l'heure actuelle, il y a quatre litiges devant les tribunaux qui se rapportent à la formule de financement des conseils scolaires francophones. « Il y avait un flou. Évidemment, l'article 23 ne peut pas aller dans les détails, donc on indique seulement les fonds publics [pour financer les conseils scolaires]. Il reste à clarifier que sont les fonds publics et combien est suffisant », mentionne M. Foucher.

D'ailleurs, il n'est pas exclu que plus tôt que tard, les provinces se tourne vers le gouvernement fédéral pour qu'il honore ses promesses initiales en matière de financement pour les investissements qui découlent de l'article 23. « Avant la signature, Ottawa avait promis aux

Charte
Suite en page 2

Charte

Suite de la une

provinces que tous les coûts entraînés par la mise en œuvre de l'article 23 seraient assumés par le fédéral. Jusqu'à maintenant, les dépenses qui découlent de cet article reposent sur les provinces. »

Changements majeurs envisagés

En partant de l'hypothèse qu'il serait légalement possible de diluer l'article 23 en faisant usage d'amendements bilatéraux, M. Foucher craint de voir plusieurs provinces prendre cette direction. « Si le Québec désire que l'article 23 soit diminué chez-lui, je verrais très bien d'autres provinces dire qu'elles aussi elles le veulent. J'ai de la difficulté à voir si l'amendement bilatéral peut s'appliquer, compte tenu des antécédents de l'article 23, mais s'il le pouvait, j'en serais bien inquiet. »

Minorité anglophone

Le Québec n'étant pas signataire de la *Constitution*, il n'est pas surprenant de constater que le sort réservé à l'article 23 n'y est pas le même que dans les autres provinces canadiennes.

Comme l'a expliqué Michael Bergman de Bergman and Associates lors de la table ronde sur le sujet, « l'article 23 n'a pas l'utilité qu'il est supposé avoir pour les anglophones du Québec ». Selon lui, cet article sera un jour au cœur d'une crise. « Si la cour ne se positionne pas sur l'article 23, juridiquement, celui-ci s'érodera pour les anglophones du Québec », soutient-il.

École St-Joseph

Compassion et équité

C'était journée de prise de conscience morale à l'école catholique St-Joseph le mardi 24 avril alors que les jeunes de tous les niveaux en apprenaient sur les valeurs.

Charles-Antoine Bélair

Annuellement, aux alentours de Pâques, l'école St-Joseph tient une série d'activités pour ses élèves afin de leur inculquer quelques valeurs importantes.

Le mardi 24 avril, la journée avait pour thèmes la compassion et la sensibilisation, selon l'âge des jeunes.

À cette période de l'année où le Christ a sacrifié sa vie au nom des autres, les écoles catholiques trouvent important de faire don de soi et d'être généreux même envers ceux que l'on aime moins.

Le bon samaritain

Pour les plus jeunes de la maternelle, l'enseignante d'immersion francophone Madeleine McCarthy demandait à ses élèves d'interpréter l'histoire du bon samaritain.

Les petits groupes de jeunes, en rotation durant la journée, jouaient les quelques rôles de l'histoire qu'a racontée Jésus à un avocat. L'histoire va comme suit :

Un jour, un homme d'origine juive qui voyage avec sa marchandise sur son âne se fait attaquer par des bandits, qui lui volent tout et le battent, avant de le laisser pour mort.

Passant devant lui, un prêtre et un lévite s'arrêtent, mais finissent par fuir par peur d'être attaqués à leur tour par les voleurs.

Le samaritain, lui s'arrête à son tour et, remarquant que l'homme au sol est juif, songe à le laisser là aussi puisque les Juifs sont ses ennemis, mais réalise ensuite que l'origine de l'homme ne devrait pas influencer son sort.

Le samaritain décide donc d'aider le pauvre homme et l'aidant à se loger pour la nuit.

La jeune francophone Avery a appris de cette histoire que l'on peut aider les gens qui en ont besoin.

« Même s'il y a un ami qui est différent, je peux l'aider quand même », dit-elle.

Bien qu'ils soient peu âgés, ces élèves ont appris qu'il ne faut pas refuser d'aider quelqu'un parce qu'il est différent ou qu'il n'a pas les mêmes convictions.

L'aide à l'international

Il n'y a pas que ses amis que l'on peut aider dans la mesure de ses moyens puisque l'on peut participer à l'aide humanitaire.

L'Agence canadienne de développement international était aussi à l'école St-Joseph pour faire comprendre aux élèves un peu plus âgés l'importance d'apporter son aide aux autres.

Par le biais de mises en situation, les deux intervenantes démontraient ce que signifie l'égalité.

Elles citaient en exemple le repas fourni aux élèves durant la pause du dîner, soit de la soupe.

« Il y a de la soupe pour le repas, mais nous n'en avons apporté que pour la moitié de la salle, donc il n'y a qu'eux qui vont pouvoir en avoir, a illustré les intervenantes de l'Agence canadienne de développement international. Est-ce que c'est juste? Non. Dans le monde, il y a des endroits où c'est comme ça. »

Par l'entremise du message religieux, la leçon était donc la suivante : puisque Jésus n'a pas de mains, sinon les nôtres, il est de notre devoir de rendre le monde meilleur et plus équitable.

L'Agence canadienne de développement international fait partie des organismes gouvernementaux qui sont passés sous le couperet conservateur lors du dernier budget. Elle en a donc profité pour inciter les jeunes à les soutenir dans leur lutte pour faire changer d'avis les députés.



Les jeunes de la maternelle en ont appris sur la compassion en jouant les rôles de l'histoire du bon samaritain, racontée par l'enseignante d'immersion francophone Madeleine McCarthy. (Photo : Charles-Antoine Bélair)



En collaboration avec Radio Taïga

Fermeture des routes de glace

Deux importantes routes de glace sont maintenant fermées à la circulation.

Le bureau du ministère des Transports a fermé la route de glace de Dettah, vendredi dernier.

La fermeture du passage de glace du Mackenzie, à Fort Providence, s'est déroulée lundi.

Les véhicules légers n'ont plus accès à cette route et une amende de 800 $ est prévue pour ceux qui s'aventurent sur un passage fermé.

Les routes d'hiver de Tlicho, en direction de Wha Ti, Gameti et Wekweti ont déjà barré leurs accès.

Bevington nommé critique de l'opposition pour le dévloppement nordique

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, a été nommé critique de l'opposition officielle en matière de développement du Nord.

Le néo-démocrate a affirmé être fier de cette nomination tout en ajoutant que cela démontre à quel point le Nord est en train de devenir important dans le programme politique canadien.

Dennis Bevington maintiendra aussi son siège au comité des affaires autochtones et demeurera président du caucus nordique.

Con Mine abriterait des ressources géothermiques rentables

La firme d'ingénierie belge Vito a présenté un rapport détaillé sur le potentiel géothermique du site de Con Mine, près de Yellowknife.

Après avoir interrogé plusieurs mineurs locaux, Vito conclut qu'il y aurait un potentiel de 1,7 mégawatt d'énergie géothermique qui pourrait être utilisée pour le chauffage.

Le maire de Yellowknife, Gordon van Tighem, s'est réjoui de la possibilité d'utiliser une ressource rentable qui se trouve dans les sols de la municipalité.

Il se pose désormais la question à savoir si cette énergie pourrait être aussi utilisée à des fins économiques, pour le bien de la collectivité.

Yellowknife emprunte 20 millions pour les infrastructures

La ville de Yellowknife ira de l'avant pour emprunter 20 millions de dollars pour ses infrastructures.

La municipalité a préféré adopter son projet de loi rapidement pour sécuriser l'argent pendant que les taux d'intérêt sont bas.

Ces 20 millions de dollars serviront surtout au traitement des eaux.

Seul le conseiller Cory Vanthyune s'est opposé au projet de loi, affirmant que le conseil municipal devrait faire un processus de planification avant d'emprunter une telle somme.

Jeunesse TNO

Former les leaders de demain

Jeunesse TNO tenait un atelier avec les jeunes de l'école Allain St-Cyr sur le leadership, le vendredi 20 avril.

Charles-Antoine Bélair

Apprendre à devenir un bon leader ne se fait pas du jour au lendemain.

Il y a plusieurs qualités qui caractérisent un bon leader dans un groupe et bien que certaines soient innées, la plupart s'acquièrent avec les années.

C'est ce que Jeunesse TNO souhaite que les jeunes des écoles francophones apprennent, et ce, part le biais de différentes activités.

L'organisme a tenu une formation sur le leadership le vendredi 20 avril avec les élèves de l'école Allain St-Cyr, à Yellowknife, et le mardi 24 avril avec les jeunes francophones à Inuvik.

« Ça s'est bien déroulé, croit le coordonnateur Étienne Croteau. Les élèves étaient bien réceptifs et ont bien participé. On s'adresse à une clientèle qui a énormément d'énergie. »

L'équipe de Jeunesse TNO, composée d'Étienne Croteau et d'Alexandre Pellerin, pouvait aussi compter sur la présence de Vicky Royer, coordonnatrice d'animation de leadership de la Francophonie Jeunesse de l'Alberta, pour mieux faire comprendre aux adolescents les aspects du leadership.

« On leur présentait les concepts, puis on leur demandait ce que c'était, affirme Étienne Croteau. Ensuite on l'expliquait et on le mettait en application. »



Jeunesse TNO a amorcé son projet L.A.M.A en donnant une formation sur le leadership aux jeunes de l'école Allain St-Cyr. (Photo : Charles-Antoine Bélair)

En avant vers le projet L.A.M.A

Cet atelier donné à Yellowknife et à Inuvik en avril, et qui aura aussi lieu à Whitehorse au Yukon et à Iqaluit au Nunavut, se voulait un préambule au projet L.A.M.A lancé par Jeunesse TNO cette année.

Le projet, dont les quatre lettres veulent dire leadership, animation, mobilisation et action, est lancé en quatre étapes pour amener les jeunes francophones du Nord à se conscientiser sur leur communauté.

« C'est pour amener les jeunes à faire des activités à l'extérieur de l'école et s'impliquer dans leur communauté », explique le coordonnateur.

« Il y avait beaucoup de jeunes intéressés et d'autres étaient en questionnement, ajoute Vicky Royer. Le but du leadership c'est de montrer qu'il y a toujours des possibilités et c'est de changer sa lunette, ou sa perspective, chaque fois. »

La directrice générale de la Fédération franco-ténoise, Claire Beaubien, n'avait que de bons mots au sujet du projet L.A.M.A. de Jeunesse TNO.

« Dans mon livre à moi, le simple fait d'avoir l'occasion de pouvoir participer à une telle rencontre et une telle formation a une valeur inestimable, estime la directrice. Qu'est-ce que les jeunes vont faire avec ce qu'ils ont appris? Je ne le sais pas, mais combien y a-t-il de jeunes qui sont privilégiés comme cela? En tout cas, ceux des Territoires le sont. C'est extraordinaire, je n'ai que des fleurs pour ce projet-là. »

Dans le cadre de ce projet, les adolescents auront l'occasion de s'impliquer de façon concrète dans leur communauté, voire dans leur pays, en ayant la possibilité de former un conseil d'élèves qui pourra discuter avec ceux des autres provinces. Ils auront également l'occasion participer à un parlement jeunesse nordique, et un à parlement canadien, où ils simuleront des discussions et des prises de décision comme le font les députés à la Chambre des communes.

Déjà du changement

Le leadership est une notion qui pourrait avoir des centaines de définitions différentes selon la personne à qui l'on s'adresse, puisque chaque personne a une vision qui lui est propre sur ce qu'il faut pour bien diriger un groupe.

Certains sont parfois des leaders sans s'en rendre compte, alors qu'ils posent des actions que d'autres plus jeunes voient et veulent par la suite imiter, que ce soit positif ou négatif.

Pour cette raison, Jeunesse TNO a d'abord enseigné que l'important est de bien se connaître avant de vouloir montrer la voie aux autres.

« C'est important de te gérer toi-même avant de gérer les autres, soutient Vicky Royer. Et souvent, être un leader pour les autres va venir tout seul. »

Les commentaires sur l'atelier étaient plutôt positifs de la part des adolescents de l'école Allain St-Cyr.

« C'était très amusant et j'ai aimé comment ils nous ont appris comment être bons dans des groupes et être de bons leaders, croit Sheraz Wilson. J'ai appris que nous avons tous de bonnes idées et qu'il faut donner la chance aux autres de donner les leurs. »

Pour la Fédération franco-ténoise, l'importance de cette formation n'est pas que les jeunes aient tout retenu la matière, mais au moins qu'ils aient compris l'essentiel.

« Ce n'est pas nécessaire de tout retenir, pense Claire Beaubien. Si l'élève a retenu une chose dans sa journée c'est déjà un plus. Je pense que c'est ça l'essentiel. Ce n'est pas la quantité d'information qu'on lui donne, mais plutôt avec quoi il va faire son chemin. »

Mais même en considérant que beaucoup d'information sera oubliée, il y a quand même eu un changement de comportement chez plusieurs jeunes.

Avec ces outils, le pouvoir est maintenant dans leurs mains pour changer les choses et modeler leur communauté à leur façon.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article rédigé par M. CharlesAntoine Bélair, intitulé « Le Secrétariat aux affaires francophones est officiellement ouvert », daté du 13 avril 2012.

Il est écrit au cinquième paragraphe :

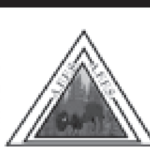
« Le Secrétariat permettra aussi de donner des recommandations à l'Assemblée législative sur les langues officielles, autant pour le français que les langues autochtones. »

Le Secrétariat nous rappelle qu'il formule des recommandations à l'Assemblée législative relativement au français, mais ce n'est pas le cas pour les langues autochtones. Cette tâche appartient plutôt à la Division des langues officielles du GTNO.

Échos du réseau













TNO

- Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels du 22 au 28 avril, la Fédération franco-ténoise en collaboration avec la radio Taïga a préparé une série d'entrevues radiophoniques qui seront diffusée durant cette semaine. Prière de lire votre journal L'Aquilon pour ne pas rater ce rendez-vous matinal.

Yellowknife

AFCY

Jeudi 3 mai: Repas communautaire... CRU!

Hay River

-N'hésitez pas à venir faire un tour à l'association pour recevoir des laissez-passer gratuits pour la piscine et le gym !

-Si vous êtes intéressé à prendre des cours de français, contactez-nous ! (867) 874-3171

- Les mercredis matins de 7 h 30 à 9 h 30 Halte à Café Francophone et petite patisserie cuite sur place à contribution volontaire de 1 $ suggérée. Une initiative de Virginie Bouchard. Apportez votre tasse de transport.

Éditorial

Nos voisins l'ont échappé belle



Alain Bessette

Comme plusieurs personnes partout au Canada, je guettais du coin de l'œil le résultat des élections provinciales en Alberta. Un parti d'extrême droite, le Wildrose Party, menait une lutte adroite contre le gouvernement progressiste-conservateur sortant.

Alors que le gouvernement progressiste-conservateur préconise une surtaxe sur les produits du pétrole, le Wildrose party parle de l'abolir. Tout le reste de la plateforme du Wildrose n'était finalement que de la récupération de la plateforme électorale du Reform Party avec pour but uniquement de défendre les intérêts des compagnies pétrolières.

Le pire, c'est que la leader de ce parti politique a affirmé durant la campagne que les études de l'impact des humains sur les changements climatiques n'étaient pas concluantes. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de gens qui vont croire sur parole un politicien qui se prononce sur des études scientifiques. Il faut croire que non, puisque ce parti n'a pas renversé le gouvernement actuel. C'est incroyable qu'en 2012, les compagnies pétrolières continuent de se trouver des porte-parole aussi éloquents et convaincants.

Un autre argument de cette école de pensée de droite, c'est que les droits individuels priment les droits collectifs. En s'appuyant sur cette base philosophique, ils en arrivent à énoncer que les gouvernements (créatures représentant les droits collectifs) ne devraient pas se mêler des affaires des individus. Là où ce raisonnement devient absurde encore plus qu'il ne l'est à la base, c'est lorsque les énormes consortiums collectifs de ce monde deviennent soudain associés à des individus, alors que ce ne sont que des bêtes purement collectives ayant pour seul but de faire de l'argent. Et on se retrouve dans le paradigme des bons individus (les compagnies pétrolières) en lutte contre les méchants représentants des intérêts collectifs (les gouvernements).

Fort heureusement, les Albertains ont rejeté ce nouveau venu de la politique provinciale, mais avec le soutien financier qu'ils ont obtenu, je suis certain que ce n'est que partie remise.



Jill Bélanger, Chantelle Beck et Julia Gyapay sautent de joie devant Big Ben, à Londres. (Courtoisie de M.S.)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Charles-Antoine Bélair et Virginie Bouchard
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Fédération franco-ténoise

Être plus sensible aux victimes

La Fédération franco-ténoise s'est mobilisée pour sensibiliser les gens aux situations de victimes d'actes criminels.

Charles-Antoine Bélair, en collaboration avec Vincent Méreau

Le volet Franco50TNO de la Fédération franco-ténoise a tenu à transmettre un message de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada.

Cette semaine, du 23 au 27 avril, est la semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, un événement sur lequel le gouvernement fédéral a mis l'accent.

« Il est important de ne pas craindre et de dénoncer les abus et les mauvais traitements envers les aînés ! », affirme l'agent de projets de la Fédération franco-ténoise, Vincent Méreau. « L'exploitation financière en particulier a des impacts importants sur la santé et le bien-être des personnes qui en sont victimes. »

Pour cette raison, Franco50TNO a décidé de s'inspirer de l'atelier « Non à la Fraude », qui avait eu lieu le 25 novembre 2010, conjointement avec la Gendarmerie Royale du Canada et RD Trust.

Cet atelier origine d'un 5 à 7 de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, où il avait été décidé qu'il se ferait avec les participants qui s'y présenteraient, peu importe leur âge.

Le 25 novembre 2010, le constable Brian MacDonald a d'abord présenté sa vidéo sur la fraude en général, soit cartes de crédit, vol d'identité, porte à porte et autres, puis il a répondu aux questions et commentaires de la salle.

Il a par la suite été présenté une vidéo de la Banque du Canada, en choisissant des sections sur le vol d'identité et la fausse monnaie, puisque l'auditoire était relativement jeune.

« Nous avons ensuite présenté les billets de fausse monnaie fournis par la GRC », explique Vincent Méreau, « et les avons comparés aux billets réels de 20$ que nous avions distribués à tous les participants. »

Une période de questions s'en est aussi suivie en répondant au questionnaire de la Banque du Canada, en groupe.

Pour la Fédération franco-ténoise, cet atelier démontre que la population a été informée sur la fraude et que les gens savent maintenant que s'ils sont témoin d'un acte criminel, qu'ils ont le devoir de le dénoncer.

Aussi, des chroniques sur le thème de la sensibilisation aux victimes d'actes criminels ont été diffusées sur les ondes de Radio Taïga durant la semaine.

Chronique techno

Google se lance dans l'hébergement de fichiers

Simon Forgues – ARC du Canada

Ça y est; le géant Google vient d'officialiser son service d'hébergement de fichiers dans le nuage. Le service était très attendu et permettra aux internautes de disposer d'un espace de stockage de 5 Go gratuit. Le service pourrait facilement se comparer à Dropbox ou même à SkyDrive de Microsoft.

Google Docs sera désormais intégré à Google Drive et les internautes pourront acheter de l'espace supplémentaire pour un coût relativement peu élevé. Google Drive intégrera en outre un outil de recherche très évolué ainsi que la possibilité d'ouvrir des documents même sans avoir le logiciel approprié installé sur son ordinateur.

Google promet une disponibilité de son service à 99,9 % ainsi que l'accès sur appareils mobiles sous Android et iOS de même que les ordinateurs PC et Mac. On pourra très bientôt y accéder via le drive.google.com. Voici l'intégralité du billet de Sundar Pichai, vice-président senior de Google Chrome & Apps, sur le blogue de Google France :

« Nous lançons aujourd'hui Google Drive, un espace centralisé dans lequel vous pouvez créer, partager, collaborer et conserver l'ensemble de vos documents. Que vous établissiez un budget prévisionnel avec vos collaborateurs, que vous élaboriez une présentation avec un groupe de travail ou que vous organisiez un séminaire, vous pouvez désormais le faire dans Drive. Téléchargez et accédez à tous vos documents, vidéos, photos, Google Docs, PDF, etc.

Étape suivante de l'évolution de Google Docs et sa fonctionnalité de téléchargement de tout document, Drive va vous permettre de vivre, travailler et jouer dans le Cloud. Avec Google Drive, vous pouvez :

- Créer et collaborer. Google Docs est directement intégré à Google Drive, vous permettant ainsi de travailler en temps réel avec vos collaborateurs sur des documents, feuilles de calcul et présentations. Ajoutez et répondez à des commentaires sur tout support (PDF, image, document vidéo, etc) et soyez informé dès que d'autres personnes commentent ou souhaitent partager des documents avec vous.

- Conserver vos documents en toute sécurité et y accéder où que vous soyez et de n'importe quel terminal connecté à Internet. L'ensemble de vos documents est juste… là. Quoiqu'il arrive. Vous pouvez installer Drive sur votre Mac, votre PC ou télécharger l'application Drive sur votre téléphone ou votre tablette Android. La version iOS de l'application sera disponible dans les semaines à venir. Drive est également accessible aux personnes malvoyantes grâce à un outil de lecture d'écran.

- Rechercher tout. Recherchez par mot-clé et filtrez par type de document, propriétaire, activité, etc. Drive peut même reconnaître le contenu texte d'un document numérisé grâce à la technologie de reconnaissance optique des caractères. Par exemple, si vous téléchargez l'image numérisée d'une vieille coupure de journal, vous pouvez effectuer une recherche utilisant l'un des mots cités dans l'article. Nous avons même commencé à exploiter la reconnaissance d'images : si vous téléchargez une image de la Tour Eiffel dans Drive, la prochaine fois que vous rechercherez le terme [Tour Eiffel], cette image apparaîtra dans les résultats

- Nous savons que vous avez besoin d'accéder à vos documents afin de pouvoir travailler au quotidien. Google Drive utilise la même infrastructure que tous les autres services Google Apps, ce qui signifie qu'il dispose également des mêmes outils d'administration, de sécurité et de fiabilité, entre autres :

Ouvrir plus de 30 types de documents directement depuis un navigateur Web - dont des vidéos haute-définition, Adobe Illustrator, Adobe Photoshop – même sans avoir le logiciel approprié installé sur votre ordinateur

- Gestion centralisée : de nouveaux outils sont disponibles dans l'interface de contrôle Apps pour les administrateurs afin d'ajouter ou de supprimer de l'espace de stockage pour des utilisateurs individuels ou groupés

- Sécurité : cryptage du transfert de données entre votre navigateur et nos serveurs, et option de vérification en deux temps, permettant de prévenir l'accès non autorisé à un compte en demandant aux utilisateurs de se connecter en rentrant un code sécurisé généré depuis leur téléphone portable

Francophonie

Six jeunes, quatre pays et un voyage inoubliable

Des élèves de la 9e à la 12e année de l'école Boréale ont vécu une relâche bien particulière. Ils se sont envolés pour l'Europe, où ils ont visité plusieurs pays.

Virginie Bouchard

Les deux semaines de relâche scolaire 2012 resteront bien ancrées dans le mémoire de quelques élèves de l'école Boréale, et pour cause. Six jeunes se sont envolés, accompagnés de deux enseignants, pour une tournée de l'Europe.

« C'est un projet qui a commencé il y a trois ans, lorsque je donnais le cours de français 9e et 10e année. Les élèves devaient présenter un pays et un voyage s'organisait autour du projet qui recueillait le plus de votes », explique Mélanie Sérurier, enseignante de français au secondaire.

À ce moment, c'était la Grèce qui avait été choisie comme destination.



Les six jeunes de l'école Boréale, Jill Bélanger, Mason Bruneau, Chantelle Beck, Logan Gagnier, Jordan Hordal et Julia Gyapay, dégustent un bretzel à Munich. (Courtoisie de M.S.)

Malheureusement, en raison des tensions politiques et économiques dans le pays, les plans ont changé et pour le mieux. Les élèves sélectionnés ont ainsi pu visiter quatre pays d'Europe et en traverser deux autres, donc six au total. Une chance incroyable pour la plupart de ces jeunes qui n'avaient jamais traversé l'Atlantique.

Premier arrêt, l'Allemagne, et plus précisément la ville de Munich, empreinte d'histoire et de souvenirs de la Deuxième Guerre mondiale. Ensuite, le groupe a cheminé dans les Alpes vers Lucerne, en Suisse, pour se rendre ensuite à Paris et finalement à Londres.

L'enseignante a particulièrement eu un coup de cœur pour la Suisse et ses hautes montagnes : « Lucerne, c'est un petit village super chouette, en fait, le village entoure le lac Lucerne. Tout ce que nous avions autour de nous c'était les Alpes. Il faisait beau, chaud et il régnait un sentiment de sécurité dans cette petite ville ».

Le défi des langues

Les élèves ont aussi été impressionnés par les châteaux, dont celui de la principauté du Liechtenstein, reconnu pour son architecture et son histoire originales.

« C'était amusant de les voir s'exclamer chaque fois qu'on voyait quelque chose de nouveau. Ah! C'est comme cela ici! C'est drôle parce que nous sommes arrivés en Allemagne en premier et ensuite en Suisse donc ce n'est pas des langues qu'on a l'habitude d'entendre », précise Mme Sérurier.

Les élèves étaient donc bien contents de pouvoir pratiquer leur langue dans un autre pays francophone. Ils ont visité Paris, la Ville lumière, et l'enseignante en garde une anecdote très spéciale.

« On voyageait avec deux autres groupes rencontrés là-bas, donc nous étions 52 élèves et enseignants. À Paris, je me souviens d'avoir regardé tout le groupe aligné et nous savons que nous avions environ dix secondes pour faire rentrer 52 personnes dans le métro. Sinon, nous devions nous attendre à la prochaine station », avoue Mélanie Sérurier qui s'est dite contente de n'avoir que six jeunes à sa charge à ce moment-là.

La belle aventure terminée, les élèves sont rentrés la tête pleine d'heureux moments. L'enseignante de français a, elle aussi, grandement aimé le voyage et serait prête à refaire l'expérience dans quelques années. Les élèves se réuniront dans les prochaines semaines pour discuter de leur expérience et mettre en commun les photos prises lors du séjour.



Le groupe d'élèves devant une célèbre cabine téléphonique londonienne. (Courtoisie de M.S.)

Jour de la Terre 2012

La Terre en vedette pour une journée

Pour le Jour de la Terre, qui avait lieu le 22 avril dernier, les élèves de l'école Boréale ont reproduit les éléments de la planète bleue.

Virginie Bouchard

Vendredi dernier, l'agora de l'école Boréale s'est remplie de jeunes, portant des chandails aux couleurs variées : jaune, bleu, vert, blanc. Une soixantaine d'enfants ont ainsi formé la Terre, à leur façon. Cette activité, organisée par les enseignants et la direction, avait pour but de souligner le Jour international de la Terre.

« Nous avons fait une photo de la Terre. C'est important de célébrer ce jour pour que l'on arrête de polluer notre planète et pour que l'air soit plus sain », affirme Chloé, élève de 5e-6e année.

En plus de former une Terre « vivante », les jeunes devaient apporter un repas produisant peu ou pas de déchets pour cette journée. Une initiative de l'école qui a réalisé ce type d'activité plusieurs fois dans l'année afin de sensibiliser les élèves à l'environnement.

« C'est un thème qui est important pour tout le monde et nous voulons éduquer les jeunes pour qu'ils aient cette conscience sociale face à l'environnement », explique Stéphane Millette, directeur de l'établissement.

Par la suite, les élèves sont sortis à l'extérieur pour faire la collecte des déchets autour de l'école et profiter de la belle température.

« Nous avons besoin de respecter notre Terre et de ramasser les déchets. Moi, je représentais les océans sur la photo. C'est important les océans, car sans les océans nous n'aurions pas d'eau et nous ne pourrions pas survivre », ajoute le jeune Hersen.



Les jeunes ont fait un petit geste pour l'environnement en recueillant les déchets. (Photo : Virginie Bouchard)

Semaine de la Terre à Yellowknife

Le Jour de la Terre a également été célébré dans la capitale territoriale alors que l'organisme Ecology North a organisé toute une semaine autour de ce thème.

« C'est une décision qui a été prise depuis plusieurs années de faire ce genre d'activités, mais c'est officiellement depuis 2008 qu'Ecology North fait une semaine de la Terre. Nous continuons la tradition depuis », mentionne Dawn Tremblay, responsable de l'organisme.

Cette semaine a donc débuté le vendredi, 20 avril dernier avec un barbecue de poissons frais afin de souligner l'importance de l'alimentation locale. Plusieurs autres événements, dont un atelier sur le compostage, des randonnées en plein air et des rencontres ont eu lieu tout au long de la fin de semaine et se poursuivent jusqu'au 28 avril prochain.

« Pour nous, c'est important de célébrer tous les jours notre relation avec la Terre. Mais de temps en temps, c'est aussi important de réfléchir sur la question de l'écologie et les thèmes qui s'y rattachent », précise Mme Tremblay.

De plus, 2012 est l'Année internationale de la chauve-souris et les Territoires du Nord-Ouest en comptent, à eux seuls, huit espèces différentes. Ecology North a donc profité de la Semaine de la Terre pour faire des activités entourant l'animal, souvent mal connu, autant à Yellowknife qu'à Hay River.



Les élèves de l'école Boréale étaient fiers de reconstituer la Terre pendant quelques instants. (Photo : Virginie Bouchard)

Chronique de la langue

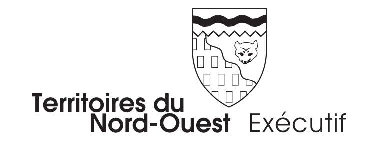
Best-seller

Comment rendre *best-seller* en français? Oublions le calque *meilleur vendeur*, le français a mieux à offrir : *succès de librairie*, *succès de vente*, *livre* ou *ouvrage à succès*. D'ailleurs, ces équivalents sont maintenant largement répandus au Québec et ont réussi à faire reculer le calque au fil des ans. Dans la foulée, la personne qui a la chance de connaître ainsi la renommée est appelée *un auteur* ou *une auteure à succès*.

Et si on profitait du sujet pour distinguer le *succès de librairie* du *livre culte* et du *livre phare*? Par *succès de librairie*, on doit comprendre qu'un ouvrage s'est vendu à de très nombreux exemplaires. Le *livre culte* a, quant à lui, pu connaître une moins grande diffusion, mais reste l'objet d'une admiration fervente pour une catégorie de lecteurs qui ont été marqués par son contenu. Enfin, le *livre phare* connaît un rayonnement considérable en raison de son caractère représentatif d'une époque, d'un genre ou d'une tendance. Si ces trois désignations ne sont pas interchangeables, il peut arriver exceptionnellement qu'un même ouvrage soit les trois tout à la fois.

Par ailleurs, *livre(-) culte* et *livre(-)phare* peuvent s'écrire avec ou sans trait d'union. Dans l'usage, plus ce type de construction acquiert un caractère unique, plus on a tendance à lier ses éléments par un trait d'union. Quant au pluriel, on écrira : *des livres cultes*, *des livres-phares*.

*Cette capsule linguistique est fournie par l'Office québécois de la langue française (OQLF).





Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord...en français encore mieux!

réseau TNO SANTÉ en français

Le taxage et l'intimidation, une « violence propre » et silencieuse.

Les personnes victimes du taxage ou de l'intimidation vivent dans un grand silence. Les statistiques au niveau national, provincial ou territorial sont inexistantes pour cerner le phénomène. Pourtant, des événements tragiques liés de près ou de loin à l'intimidation ont causé suicides ou assassinats de jeunes élèves, ce qui a spontanément sensibilisé l'opinion publique à l'ampleur du phénomène. Doit-on attendre une tragédie pour commencer à prendre des actions concrètes permettant de démystifier ces deux sujets préoccupants et protéger les victimes silencieuses de leurs agresseurs?

L'intimidation, cette « violence propre » qui, parce qu'elle est moins visible, est plus sournoise que le taxage, serait le lot de 10 % des enfants dans nos écoles. Ceux-ci seraient touchés par cette forme de rejet au moins une fois par semaine. C'est une « violence propre », car ça ne dérange pas les adultes du tout, les enfants ne saignent pas, l'école est « clean », les enfants ne brisent rien. On dirait qu'on a trouvé le moyen de ne pas se faire prendre, parce que ça ne dérange pas l'ordre public. Il est temps que l'on prenne des mesures pour prévenir et éliminer cette « violence silencieuse » prédominante chez les jeunes.

Que faire quand on est victime de taxage ou d'intimidation?

- Continue ton chemin. Essaie de ne pas avoir l'air effrayé.
- Développe ta confiance en toi. Sois positif. Apprends de nouvelles choses.
- Lance-toi dans un programme à l'école : renseigne-toi pour savoir si ton école a un programme anti-intimidation. Sinon, parles-en à ton professeur ou au directeur de l'école et demande-leur s'il ne serait pas possible d'organiser un tel programme.
- Parles-en à un ami ou à un adulte en qui tu as confiance.
- Éloigne-toi si possible, ignore ton agresseur et dis-lui « Non » et continue ton chemin. La personne qui cherche à intimider l'autre recherche l'attention.
- Ne l'attaque pas : la chose la plus dangereuse que tu peux faire en cas de confrontation, c'est de te battre contre ton bourreau.
- Abandonne tes affaires. Les choses matérielles peuvent être remplacées; tu ne peux pas l'être.
- Reste avec les autres. Essaie de ne pas rester seul dans les endroits où tu pourrais être en danger.

Quelques signaux permettant aux parents de détecter que son jeune est victime de taxage ou d'intimidation

- Soyez à l'écoute. Encouragez vos enfants à parler de l'école, des activités, des autres enfants et du trajet entre la maison et l'école.
- Prenez au sérieux leurs plaintes d'intimidation. Un incident d'apparence anodine pourrait révéler une situation beaucoup plus grave.
- Soyez attentifs à toute baisse du rendement scolaire, tout repli sur soi-même, aux vêtements déchirés ou aux demandes d'argent supplémentaire.
- Informez immédiatement l'école si vous soupçonnez que votre enfant est victime d'intimidation.
- Collaborez avec d'autres parents pour assurer la surveillance des enfants durant le trajet entre l'école et la maison.
- Apprenez-leur à se faire des amis. Un enfant confiant, débrouillard et qui a des amis est moins susceptible d'être victime d'intimidation.

Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec

Francophonie

Revisiter le français à 61 ans

Bonnie Webb est une retraitée active et enthousiaste. À 61 ans, elle a décidé de se remettre à l'étude de la langue française.

Virginie Bouchard

Née à Cochrane, en Ontario, Bonnie Webb a connu son premier contact avec le français à l'école. De l'Ontario, sa famille déménage aux Territoires du Nord-Ouest en 1952, alors que son père décroche un emploi sur le Grand lac des Esclaves.

Issue d'une famille entièrement unilingue anglophone, Mme Webb a tout de même toujours été attirée par d'autres langues.

« Je pense que c'est parce que j'aime voyager. Si vous connaissez un peu différentes langues, vous pouvez faire plus de choses et apprécier davantage », explique-t-elle.

C'est à partir du niveau secondaire que Bonnie Webb s'est mise à l'étude du français, puisqu'il était obligatoire d'apprendre une deuxième langue pour atteindre le niveau universitaire.

« Nous n'avions pas d'enseignant de français, les cours se faisaient par correspondance. C'est pourquoi je suis plus à l'aise à la lecture qu'à l'oral », avoue la dame.

Elle se rappelle également avoir fait ses examens sur de vieilles enregistreuses, loin de la technologie d'aujourd'hui.

Nouvelles rencontres

Comme il n'y avait pas beaucoup d'occasions de pratiquer la langue de Molière à Hay River, Bonnie Webb n'a repris contact avec le français que grâce à son frère. Ce dernier a épousé une francophone et est retourné vivre en Ontario.

Mme Webb a, par la suite, rencontré son actuel conjoint Jim, un Québécois, exilé aux TNO.

« Je voulais recommencer à apprendre le français pour pouvoir converser avec les amis de Jim et aussi mes neveux et nièces », précise la retraitée.

Elle a fait un court séjour à Sherbrooke l'été dernier et un voyage au Maroc en octobre qui lui ont donné encore plus envie de la langue française.

Bonnie Webb s'est alors décidée à suivre des cours de langue à l'Association franco-culturelle de Hay River.

« Je veux être capable de discuter avec quelqu'un de façon informelle, pas nécessairement avoir de grands débats », dit-elle. Surtout, elle veut être en mesure de discuter avec son conjoint et de comprendre un peu mieux le « québécois ».

Pour l'instant, Mme Webb pratique la conversation une fois par semaine avec une enseignante qualifiée. Toutefois, il n'est pas toujours très simple d'apprendre une langue dans la soixantaine et elle en est bien consciente : « J'ai plus la bosse des mathématiques et des sciences, donc cela est un peu plus difficile, cela demande des efforts d'une autre partie du cerveau. L'exercice est plus facile quand on est jeune ».

Néanmoins, Bonnie Webb progresse bien grâce aussi à l'aide d'une amie francophone.

Son expression française favorite : « Tout le monde! », rigole-t-elle.



Bonnie Webb aime bien découvrir les nouvelles chaque semaine dans L'Aquilon, une façon d'apprendre le français. (Photo : Virginie Bouchard)

Petites annonces

Astrologie/horoscope

CONNEXION MEDIUM- VOYANCE- On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1-866-9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1-900-788-3486, #3486 Bell/ Fido/Rogers, 24h/24 7j/7

Attention Entrepreneurs Bilingues!

Voici Le Projet Liberté, un simple programme en ligne, français et anglais, pour développer un revenu supplémentaire à domicile.
Évaluation gratuite. www.see-it-do-it.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Carrières et professions



APPEL D'OFFRES

Remplacement d'un ponceau
CT101192

– Au km 60,4 de la route de Fort Smith (route nº 5), TNO –

Le travail consiste à enlever un ponceau existant, à le remplacer et à effectuer tout le terrassement nécessaire.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 15 MAI 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 23 avril 2012 aux endroits précités.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 2 mai 2012, dans la salle de conférence du rez-de-chaussée de l'édifice Highways, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux : Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques : Sean Smiley
Tél. : 867-920-6470

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent au cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



APPEL D'OFFRES

Production de granulats de surface
CT101195

– Km 51,8 de la route nº 6, aux TNO –

Le travail consiste à concasser du gravier de 38 mm en agrégat de surface de 20 mm.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, aux TNO, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 9 MAI 2012.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres aux endroits précités à compter du 23 avril 2012.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30, le 30 avril 2012, au 76, rue Capital, bureau 201, à Hay River, aux TNO.

Renseignements généraux : Marilyn Tordoff
Tél. : 867-874-5010

Renseignements techniques : Gilles Roy
Tél. : 867-874-5019

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent au présent appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



Vérificateur interne

Yellowknife, TNO #N12/06NT

Le traitement varie entre 49,42 $ et 59,00 $ l'heure (soit environ entre 96 369 $ et 115 050 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Date limite : **27 avril 2012**

Envoyez votre C.-V. en précisant le numéro de concours #N12/06NT, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité du travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Unité des Ressources humaines
C. P. 8888, CST-5, Yellowknife NT X1A 2R3
Tél : 1-800-661-0792 (sans frais) ou (867) 920-3888
Fax : 1-866-277-3677 (sans frais) ou (867) 873-4596
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Pour voir les descriptions de tâches détaillées et en savoir plus sur les fabuleuses possibilités de carrière à la CSTIT, allez à **wscc.nt.ca.**

Les postes vacants semblables seront dotés au moyen de concours au fur et à mesure qu'ils seront offerts au cours des six prochains mois. Nous tenons compte des équivalences.

Vous devez clairement indiquer si vous êtes admissible à être pris en considération en vertu de la Politique d'action positive.

Nous exigeons une vérification satisfaisante de casier judiciaire.

La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous souffrez d'une incapacité et avez besoin d'un accommodement pendant la procédure d'embauche, veuillez indiquer vos besoins lorsque nous communiquerons avec vous pour une entrevue.

sécurité et soins



wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Fourniture, livraison et construction
Travaux de rénovation pour cinq clients
PM013257

– Wrigley, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Bureau de district du Nahendeh, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 436, Fort Simpson NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE JEUDI 10 MAI 2012.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 16 avril 2012 à l'adresse précitée ou sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, au www.nwtca.ca, sous l'onglet Electronic Plans Room.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Susie Hanna
Administratrice des contrats
Tél. : 867-695-7709
Courriel : Susie_Hanna@gov.nt.ca

Renseignements techniques :
Taylor Speed
Conseiller technique
Tél. : 867-695-7706
Courriel : Taylor_Speed@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



Infirmier autorisé en soins à domicile

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée d'un an

Le traitement initial est de 37,64 $ l'heure (soit environ 73 398 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 9427
Date limite : 4 mai 2012

Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*



Assistant en réadaptation

Inuvik, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 29,74 $ l'heure (soit environ 57 993 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 13 827 $.

Nº du concours : 9429 **Date limite :** 27 avril 2012

Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou affectées à un poste, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*

La ministre Bev Oda met une fois de plus le gouvernement dans l'eau chaude

Pascale Castonguay

OTTAWA — Annoncé il y a à peine trois jours, le cabinet fantôme de l'opposition officielle, par l'entremise du nouveau leader parlementaire, Nathan Cullen, a fait connaître ses priorités pour l'actuelle session parlementaire.

S'attaquer à ce que l'opposition appelle « l'hypocrisie du gouvernement Harper » semble être l'objectif principal des troupes néo-démocrates pour la prochaine session parlementaire qui prendra fin le 22 juin.

M. Cullen cite en exemples de cette hypocrisie les différents scandales qui affligent le gouvernement depuis quelques mois, dont les appels automatisés et l'achat des avions de combat F-35. Plus récemment, la ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, s'est retrouvée sur la sellette pour les dépenses qu'elle a encourues à Londres, Royaume-Uni, en juin 2011, lors d'un de ses voyages de représentation du Canada à une conférence internationale sur la vaccination des enfants dans les pays pauvres.

En fait, selon une note qui accompagnait les dépenses, Mme Oda aurait refusé de loger dans un hôtel cinq étoiles pour se diriger plutôt vers un hôtel où le coût d'une nuitée se chiffre à près de 700 $. Celle-ci a aussi fait appel aux services d'un chauffeur afin de parcourir la distance de deux kilomètres qui sépare cet hôtel du lieu de ses rencontres. « Ce gouvernement demande aux contribuables de se serrer la ceinture, les ministres devraient donner l'exemple et se serrer la ceinture également », soutient M. Cullen.

Si Mme Oda a remboursé l'excédant des dépenses qui avaient initialement été prévues, l'opposition officielle refuse d'oublier l'incident, puisque ce n'est pas la première fois que Mme Oda fait face à une telle situation. Celle-ci s'était trouvée dans l'obligation de débourser 2 200 $ après avoir retenu les services d'un chauffeur au coût de 5 500 $ lors de son passage au gala des prix Juno en 2006, lorsque celle-ci était la ministre du Patrimoine canadien.

Cabinet fantôme

Tel qu'annoncé lors de son élection en tant que chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, a tenu parole et a confié à chacun des candidats à la direction du parti la responsabilité d'être le critique officiel de certains portefeuilles. En plus de Nathan Cullen qui a hérité du poste de leader parlementaire, Peggy Nash est la critique des Finances, Paul Dewar sera aux Affaires étrangères tandis que Niki Ashton sera la porte-parole de la Condition féminine. Même s'ils ont abandonné la course avant le jour de l'élection, Roméo Saganash et Robert Chisolm s'occupent désormais respectivement du Développement international et des Pêches.

Soulignons que Nycole Turmel est devenue whip en chef de l'opposition.

Chronique jardinage

Comment élaborer un potager urbain

Pourquoi ne pas profiter du retour de la belle saison pour cultiver légumes et fines herbes? Quelques pots et de bons conseils suffisent pour commencer votre potager urbain.

Virginie Bouchard

Avant même d'avoir délimité l'endroit de notre jardin et fait les achats de semences, une première étape est essentielle au succès d'un potager urbain.

« La première chose, c'est d'avoir l'intention de faire un potager, c'est le plus important. Tout le monde pense qu'on n'a pas d'espace et en fait on a tous de l'espace. C'est de prendre la décision de oui, faire pousser des choses », explique France Benoît, cultivatrice en herbe.

Lorsque cette décision principale aura été prise, les prochaines étapes concernent la surface sur laquelle on veut installer notre jardin. Il faut voir d'abord où se situe l'ensoleillement et comment on peut maximiser notre espace de plantation. Les heures d'ensoleillement vont déterminer quels types de plantes sont à privilégier.

Afin d'utiliser au maximum son balcon, si tel est l'endroit choisi, on peut suspendre des plants, comme les tomates, dans des sacs vendus à cet usage ou dans des jardinières. La plantation verticale, comme le mentionne France Benoît, peut aussi être une solution intéressante : « Si le soleil atteint le sol du balcon, on peut faire pousser des légumes dans un pot, par terre, mais de façon verticale, à l'aide de treillis ». Une bonne idée pour la culture de pois, de fèves et de tomates grimpantes. On retrouve également sur le marché des jardinières que l'on peut accrocher aux rebords de la rambarde du balcon et des étagères en escalier.

Les semences

Après avoir déterminé l'emplacement, l'ensoleillement et la grosseur de notre plantation, vient le temps de passer aux choix des semences. Le climat au nord du 60e parallèle, malgré qu'il semble rigoureux pour la culture de fruits et légumes, convient en fait à un bon nombre de ces derniers. En effet, la longue période d'ensoleillement et le climat sec sont propices aux tomates, aux fines herbes, dont le basilic qui demande beaucoup de chaleur, et aux légumes racines. France Benoît conseille de démarrer certains plants en serre ou dans des petits ensembles prévus à cet effet. Il est aussi préférable d'attendre jusqu'à la fin du mois de mai avant de sortir ses pots à l'extérieur, pour éviter les gels tardifs.



Les jardins communautaires représentent une excellente alternative si vous ne disposez pas de l'espace suffisant pour votre propre jardin. (Photo : archives L'Aquilon)

Pour avoir une récolte de tomates à succès, il faut aussi, lors de la transplantation – si vous achetez un plant ou si vous l'avez fait germer auparavant – de mettre au moins 30 centimètres de la tige principale, en terre. Cette tige mère renferme plein de nutriments pour de belles tomates bien rouges.

En fait, Mme Benoît suggère aussi de procéder par plantations successives, par exemple, avec la laitue. On peut déguster celle qui est prête au bord du pot et ensuite ensemencer de nouveau, pour avoir de la laitue tout l'été.

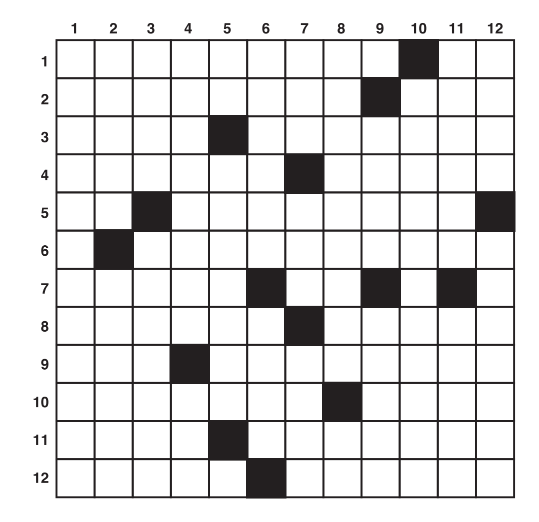
Enfin, en ce qui concerne l'arrosage, il est recommandé d'arroser deux fois par jour, en raison des longues heures de soleil. Bien hydrater les plants le matin, sans les noyer et ajouter de l'eau en fin de journée.

Bon jardinage!

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME No 192



HORIZONTALEMENT

1- Acte rituel religieux. – Gamme.
2- Fut proche. – Flan breton.
3- Graminée. – Veine qui collecte le sang.
4- Roche métamorphique. – Refuge.
5- Gamme. – Inflammation des lèvres.
6- Particules creuses des cuillères.
7- Famille italienne de Vérone. – Saint normand.
8- Oreilles-de-mer. – Acte par lequel la pensée vise un objet.
9- Suc épuré d'un fruit. – Exposeras un aliment à feu vif.
10- Manche à air sur un terrain d'aviation. – Repas du nourrisson.
11- Époques. – Glucide.
12- Enchâssé. – Os.

VERTICALEMENT

1- Pimprenelles.
2- Partie antérieure. – Tenir à quelque chose.
3- Statue de jeune fille. – Se redresser en bombant le torse.
4- Moquerie. – Armée.
5- Préposition. – Massage thérapeutique.
6- Livre liturgique. – Coutume hindoue.
7- École nationale d'administration. – Rivière d'Alsace. – Ville d'Allemagne.
8- Pièces d'or. – Patrie d'Abraham.
9- Détester. – Potée de viandes et de légumes.
10- Ferait bombance.
11- Premier étage du paléogène. – Indemne d'un péril.
12- Monnaies danoises. – Repos.

RÉPONSE DU No 192



Horoscope

SEMAINE DU 22 AU 28 AVRIL 2012



Bélier

BÉLIER
Vous êtes débrouillard en ce qui a trait à votre vie financière. Cela vous est très utile présentement. Évitez tout ce qui peut être malsain.



Taureau

TAUREAU
Vous avez l'impression que tout devient plus exigeant qu'autrefois dans votre vie. Présentement, plusieurs choses vous tiennent à cœur. Cela est très bien.



Gémeaux

GÉMEAUX
Grâce à la planète Uranus, vous vous sentez très fort moralement. Vous avez beaucoup d'audace. Vous êtes capable de faire des choses formidables.



Cancer

CANCER
Présentement, vous pouvez vous faire confiance. Cependant, évitez de vous laisser impressionner par des choses qui ne sont valables qu'en apparence.



Lion

LION
Vous aurez plusieurs offres de changements dans votre travail. Soyez vigilant : vous ne devez pas vous tromper. Votre bon jugement vous sera utile.



Vierge

VIERGE
Cette semaine, vous êtes capable de mieux faire valoir ce que vous êtes. Vous pouvez très bien mettre en évidence vos qualités professionnelles.



Balance

BALANCE
La planète Vénus vous donne le goût de vivre d'une manière magnifique. Vous voulez être bien avec votre entourage. Cela compte beaucoup pour vous.



Scorpion

SCORPION
Vous devez être très strict en matière de finances personnelles. Vous ne pouvez pas vous laisser manipuler. Évitez de faire confiance à des gens qui n'en sont pas dignes.



Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous voulez être très près de la personne qui vous est chère. Vous constatez à quel point cela est primordial dans votre vie.



Capricorne

CAPRICORNE
La planète Jupiter vous apporte des nouveautés sur le plan amical. Il est possible que vous ayez des projets formidables, avec des gens que vous aimez.



Verseau

VERSEAU
Vous vous sentez en pleine forme. Vous avez le goût de mieux prouver aux autres que vous les aimez. Vous avez besoin de réfléchir.




Poissons

POISSONS
Cette semaine, vous êtes très secourable. Il est possible que vous deviez aider des gens. Cela peut vous faire comprendre certaines choses qui deviendront essentielles pour vous.